



Evaluation du statut de menace de *Annona glauca* Schum. & Thonn. au Togo : Essai d'application des Critères de la Liste rouge de l'UICN

Abalo ATATO^{1,2}, Nounagnon Gérard GOUWAKINNOU³, Yao Agbelessessi WOEGAN³, Mara DOURMA², KpèrkoumaWALA², Kuyema Armand NATTA³, Komlan BATAWILA² et Koffi AKPAGANA²

¹ Université de Kara, Togo, ² Laboratoire de Botanique et Ecologie Végétale, Université de Lomé, Togo, ³ Laboratoire d'Ecologie, de Botanique et de Biologie Végétale, Université de Parakou, Bénin. Contact de l'auteur : aatatoa@gmail.com

Introduction

Le Togo abrite environ 4002 espèces végétales à l'état actuel des investigations qui ont débuté depuis la période coloniale (MERF 2014). Une meilleure connaissance de la diversité biologique à l'échelle régionale, nationale ou locale permet la compréhension des phénomènes écologiques et surtout sert à l'élaboration de stratégies de conservation de la biodiversité (Bazin & Barnaud 2002 ; Oyono 2002 ; Davies et al. 2012).

Ainsi à l'échelle mondiale, les listes rouges de l'UICN sont considérées aujourd'hui comme l'un des meilleurs outils scientifiques d'aide à la décision pour les acteurs de l'environnement (Ginsburg 2001 ; Callmander et al. 2005).

En Afrique, l'établissement des listes de ces espèces est un exercice peu courant. Au Togo, lorsque que nous parcourons les rapports d'étude des instances de protection de la nature, quelques listes d'espèces menacées ou susceptibles de l'être sont publiées (MERF 2014). Malheureusement, *Annona glauca* Schum. & Thonn. n'a jamais figuré sur aucune de ces listes.

Ainsi l'objectif de cette étude est de faire l'état des lieux des informations afin de mieux appréhender le statut de conservation actuelle de *Annona glauca* Schum. & Thonn.

Matériels et méthodes

A. Description de l'espèce

Annona glauca Schum. & Thonn. est une espèce nanophanérophyte se présentant sous forme de buisson (photo 1). C'est une espèce végétale à fruit comestible (Photo 2) à l'instar de celui de *Annona senegalensis* Pers.

B. Colletcte des données

Les données de terrain sont collectées depuis 2007 sur *Annona glauca* Schum. & Thonn. est une espèce nanophanérophyte se présentant sous forme de buisson (photo 1). C'est une espèce végétale à fruit comestible (Photo 2) à l'instar de celui de *Annona senegalensis* Pers.

B. Répartition géographique

Au Togo, *Annona glauca* Schum. & Thonn. est inféodée la plaine de l'Oti et dont les habitats occupent la partie sud ouest de la plaine. (Photo 4). Cette situation fait de *Annona glauca* Schum. & Thonn. une espèce à zone de répartition géographique restreinte contrairement à *Annona senegalensis* Pers. qui est une espèce commune de toutes les savanes du pays.

Ce statut d'espèce à zone de répartition restreinte est confirmé par GBIF, une base internationale de données sur la biodiversité. En effet sur le plan mondial, 190 occurrences géoréférencées ont été signalées pour *Annona glauca* Schum. & Thonn. contre 2399 pour *Annona senegalensis* Pers. (Photo 5)

Les différentes occurrences de *Annona glauca* Schum. & Thonn. se répartissent entre 6 pays (Burkina Faso, Comores, Ghana, Sénégal, Suriname, Togo), alors que *Annona senegalensis* Pers. est présente dans presque tous les pays au sud du Sahara. (Photo 5)

C. Population

Le nombre d'individus varie d'un site à l'autre en fonction des facteurs pédologiques. Ainsi le nombre d'individus varie de quelques individus disséminés à une centaine d'individus regroupant formant un écosystème monospécifique.

Résultats

1- Ecosystème insularisé

Les occurrences de *A. glauca*, à l'état actuel de nos prospections sont limitées à l'extrême ouest de la plaine de l'Oti non loin de la frontière avec le Ghana.

A. Etat des lieux actuel

2- Habitats très fragmentés

A. glauca a été prospectée sur quatre sites différents dans la plaine de l'Oti (séparés les uns des autres par une distance de plus 12 km) et qui sont inféodés à quatre bassins versants différents. Dans ces différents habitats *A. glauca* se présente sous forme petites populations isolées par les champs.

3- Hydromorphie

Les sols des habitats de *A. glauca* ont une tendance à l'hydromorphie pendant la saison des pluies

4- Habitat très convoité par l'agriculture

La tendance à l'hydromorphie des sols a pour conséquence leur grande sollicitation pour la culture du riz (Photo 3)

5- Feux de végétation

Les habitats de *A. glauca* sont soumis au passage permanent des feux de végétation après les récoltes.

Discussion

A l'état actuel des recherches, aucune donnée actuelle, passée ou récente n'est disponible d'un point de vue quantitatif et aucun indice objectif ne permet de poser raisonnablement l'hypothèse qu'il y ait eu :

1. une réduction de la taille de la population mondiale de l'espèce.
2. un déclin ou de fluctuation de la zone d'occurrence et la zone d'occupation de l'espèce.
3. un déclin continue de la population de l'espèce.
4. Cependant au Togo, vu que la population de *A. glauca* est très petite et restreinte et les menaces que sont l'agriculture et les feux de végétation, l'espèce peut remplir dans un futur proche le critère D pour la catégorie En Danger (EN) de la liste rouge UICN

Ce qui veut dire que l'espèce sera confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.

Les recherches se poursuivent pour qu'une analyse quantitative puisse permettre d'évaluer la probabilité d'extinction de l'espèce à l'état sauvage



Photo 1 : Buisson d'*A. glauca*



Photo 2 : Friut mûr d'*A. glauca*

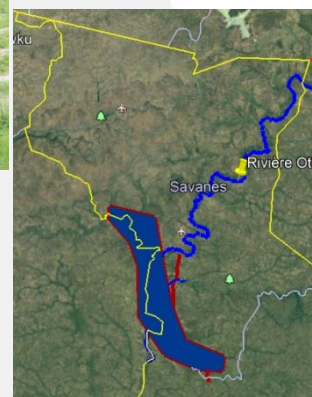


Photo 4 : Zone d'occurrence de *A. glauca*

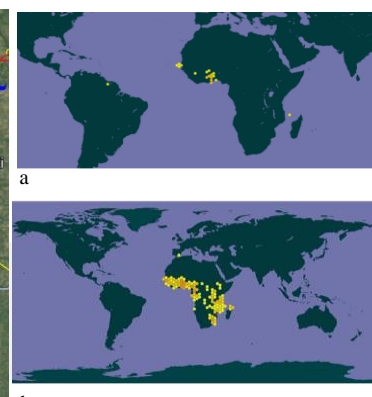


Photo 5 : Répartition géographique de *A. glauca* (a) et *A. senegalensis* (b)